

AGA de juin 2016

Élection au conseil d'administration de l'ACP le mercredi 15 juin 2015, de 17 h 15 à 17 h 45, HAE
– prière de voter

Comme nous vous en avons déjà fait part, la liste des candidatures aux postes du conseil d'administration de l'ACP pour 2016-2017, accompagnées de notices biographiques, peut être consultée à <http://www.cap.ca/fr/propos-lacp/candidatures-2016-2017>. Vous y trouverez aussi la liste des nouveaux membres élus au conseil consultatif de l'ACP le 12 juin 2016.

Conformément aux règlements administratifs de l'ACP, le scrutin pour les postes du conseil d'administration de l'ACP se fera par voie électronique le mercredi 15 juin 2016, de 17 h 15 à 17 h 45, HAE dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de l'ACP. Seulement les membres titulaires dont l'adhésion est en bonne et due forme pourront voter.

Pendant cette période, les membres pourront voter de n'importe où dans le monde au moyen du système de scrutin en ligne auquel ils pourront accéder par le lien des Services aux membres, sur le site Web de l'ACP (en haut de la page www.cap.ca).

Lorsque vous vous connecterez à la page du scrutin, vous pourrez voter séparément pour chaque poste du conseil (Président sortant, Président, Vice-président, Vice-président élu, Directeur des affaires étudiantes, Directeur des Services aux Membres, Directeur des Communications, et Secrétaire-Trésorier) ou cliquer sur le bouton qui accorde un vote à chacun des candidats.

Le 15, vous pourrez voter en tout temps de 17 h 15 à 17 h 45, HAE; cependant, pour atténuer le risque surcharger l'ordinateur du serveur, nous suggérons aux membres de voter selon les heures de vote échelonnées comme il suit (d'après l'initiale de votre nom, dans l'ordre alphabétique) :

A-I : de 17 h 15 à 17 h 25, HAE
J-Q : de 17 h 25 à 17 h 35, HAE
R-Z : de 17 h 35 à 17 h 45, HAE
Le scrutin prendra fin à 17 h 45, HAE.

Les membres présents à l'assemblée générale annuelle (AGA) à Ottawa pourront voter à l'aide de tout ordinateur, tablette numérique ou téléphone intelligent connecté au réseau sur les lieux de l'AGA même, ou des quelques terminaux d'ordinateur qui seront disponibles proche de l'AGA.

Les résultats du scrutin seront annoncés à l'AGA après la fin du vote et affichés peu après sur le site Web de l'ACP.

Nous espérons que vous participerez à l'élection annuelle du conseil d'administration de l'ACP.